

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2023



UNIFOR

theUnion | lesyndicat

Le 8 septembre 2023

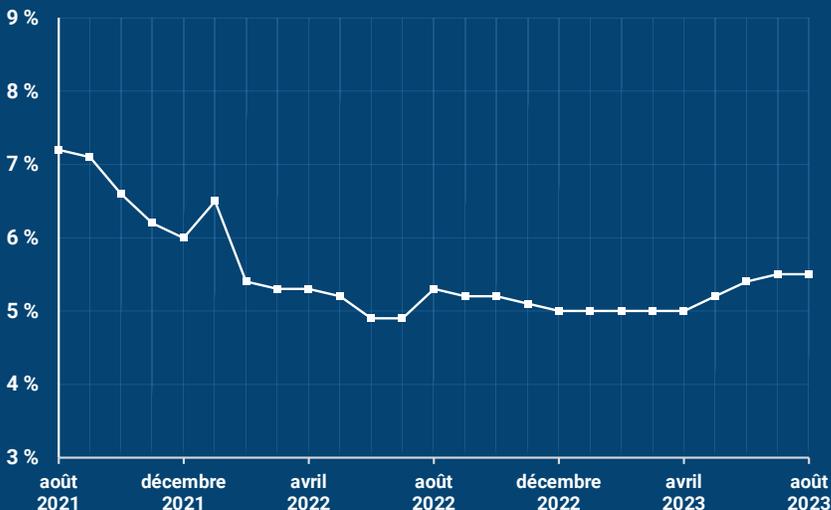
Statistiques nationales

Le taux d'emploi au Canada, tous secteurs confondus, a augmenté de 40 000 (+0,2 %) en août, bien que cette hausse soit principalement due à un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs autonomes (+50 000), alors que le nombre total d'employés a diminué de 10 000. La croissance de la population globale (+103 000) en août a dépassé le nombre de nouveaux emplois et de nouveaux venus sur le marché du travail, le taux d'activité ayant légèrement baissé (-0,1) alors que le taux de chômage s'est maintenu à 5,5 %. C'est la première fois depuis avril que le taux de chômage n'augmente pas.

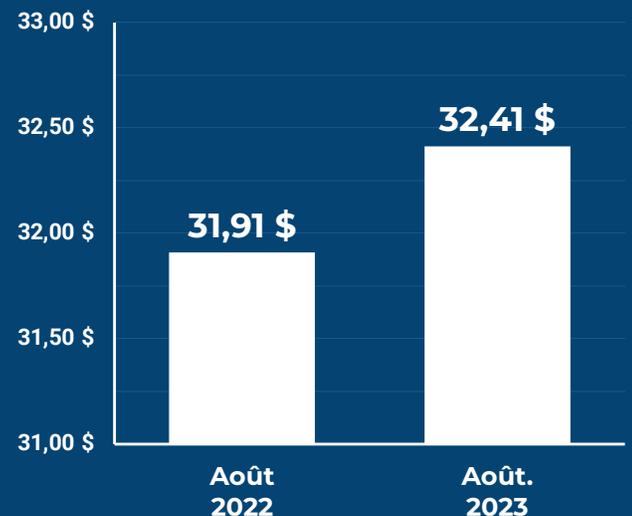
Les salaires horaires ont poursuivi leur ascension, avec une augmentation de 0,7 % du salaire moyen en août. Cela représente une augmentation de 1,6 % d'une année sur l'autre, après ajustement pour tenir compte de l'inflation et de l'augmentation du coût de la vie. Le taux de couverture syndicale a augmenté de 0,3 % par rapport à l'année dernière.

	Moyenne sur 5 ans août 2017 à août 2021	Août 2022	Juill. 2023	Août 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 697 980	19 706 300	20 166 400	20 206 300	500 000 2,5 %	39 900 0,2 %
Taux de chômage (%) ²	7,1	5,3	5,5	5,5	0,2	0,0
Taux de participation (%) ³	65,6	65,4	65,6	65,5	0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,3	29,0	29,2	29,3	0,3	0,1
Salaire horaire moyen ⁵	28,46 \$	31,91 \$	33,24 \$	33,47 \$	4,9 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	30,65 \$	31,91 \$	32,33 \$	32,41 \$	1,6 %	n/a

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



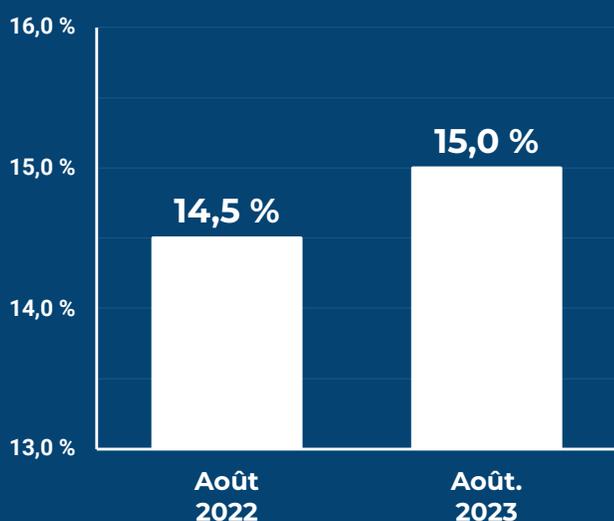
Indicateurs nationaux de précarité

Certains indicateurs de précarité importants, tels que la proportion de titulaires d'emplois multiples et temporaires, étaient au même niveau qu'en août 2022. Toutefois, les taux de sous-utilisation (+0,3) et de sous-emploi (+0,5) se maintiennent à un niveau élevé d'une année sur l'autre, ce qui indique que les demandeurs d'emploi ont plus de difficultés à trouver un emploi à temps plein qui leur convienne. D'autres indicateurs suggèrent que les conditions sous-jacentes de l'emploi se

sont récemment détériorées. Par exemple, le nombre de personnes actuellement sans emploi déclarant avoir perdu leur emploi au cours des 12 derniers mois a atteint près de 1,1 million en août (voir le graphique ci-dessous), soit une augmentation de 12 % d'une année sur l'autre. Parmi elles, 96,2 % indiquent que leur mise à pied est permanente plutôt que temporaire, soit la proportion la plus élevée depuis novembre 2022.

	Août 2022	Juill. 2023	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,4	16,2	16,1	-0,3	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	45,5	48,5	46,7	1,2	-1,8
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,9	8,5	8,2	0,3	-0,3
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,5	14,9	15,0	0,5	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,2	5,4	5,2	0,0	-0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,1	13,4	13,1	0,0	-0,3
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,2	3,2	0,0	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,4	6,3	6,0	-0,4	-0,3
Saisonnier (%)	3,5	3,9	3,8	0,3	-0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,8	19,0	20,3	-0,5	1,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,37 \$	4,26 \$	4,28 \$	-2,2 %	0,5 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 633,0	1 552,8	1 760,5	7,8 %	13,4 %

Taux de sous-emploi



Emplois perdus au cours des 12 derniers mois



Statistiques régionales

Au niveau régional, la croissance de l'emploi s'est concentrée au Québec (+0,3 %), en Colombie-Britannique (+0,4 %) et dans les Prairies (+0,6 %), tout en demeurant stable dans la région de l'Atlantique. L'Ontario enregistre un recul de 9 000 emplois, ce qui ne représente qu'une baisse marginale de 0,1 %.

L'augmentation globale de l'emploi et des demandeurs d'emploi a été surpassée par le taux de croissance de la population, toutes les régions ayant connu une augmentation substantielle de leur population en âge de travailler au cours du mois d'août. De ce fait, le taux d'activité a baissé de 0,1 % dans les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario, tout en restant stable dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

Le rythme de croissance des salaires a également montré des écarts importants, la Colombie-Britannique dépassant de loin les autres régions avec une augmentation moyenne de 7 % d'une année sur l'autre. Parallèlement, le taux de croissance des salaires au Québec - qui était supérieur à celui des autres régions pendant la majeure partie de l'année 2022 - a relativement stagné à 3,4 %, soit une maigre augmentation de 0,1 % en termes réels (ajustée en fonction de l'inflation).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Août 2022	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 180 100	1 207 900	27 800 2,4 %	200 0,0 %
Taux de chômage (%)	8,2	7,6	-0,5	0,2
Taux de participation (%)	61,2	60,7	-0,6	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	31,0	29,9	-1,1	0,2
Salaire horaire moyen	27,65 \$	28,71 \$	3,8 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	27,65 \$	27,80 \$	0,6 %	n/a



Québec

	Août 2022	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 406 100	4 504 500	98 400 2,2 %	14 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	4,4	4,3	-0,1	-0,2
Taux de participation (%)	64,3	64,7	0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	37,6	38,0	0,4	0,9
Salaire horaire moyen	31,15 \$	32,21 \$	3,4 %	1,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,15 \$	31,19 \$	0,1 %	n/a



Ontario

	Août 2022	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 734 300	7 940 300	206 000 2,7 %	-9 000 -0,1 %
Taux de chômage (%)	5,6	5,9	0,3	0,3
Taux de participation (%)	65,4	65,6	0,2	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	24,8	25,4	0,6	-0,1
Salaire horaire moyen	32,90 \$	34,61 \$	5,2 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	32,90 \$	33,51 \$	1,9 %	n/a



Statistiques régionales continués

Prairies

	Août 2022	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 639 100	3 765 000	125 900 3,5 %	22 000 0,6 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,6	0,3	-0,1
Taux de participation (%)	68,7	68,7	0,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	26,7	26,5	-0,2	-0,6
Salaire horaire moyen	31,84 \$	33,35 \$	4,7 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	31,84 \$	32,29 \$	1,4 %	n/a



Colombie-Britannique

	Août 2022	Août 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 746 500	2 788 600	42 100 1,5 %	12 000 0,4 %
Taux de chômage (%)	4,5	5,2	0,7	-0,1
Taux de participation (%)	64,9	64,8	0,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	28,5	29,5	1,0	0,4
Salaire horaire moyen	32,44 \$	34,71 \$	7,0 %	1,0 %
Salaire horaire moyen réel	32,44 \$	33,61 \$	3,6 %	n/a



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Août 2022	Août 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,13 \$	23,51 \$	11,3 %	7,2 %
Foresterie	33,87 \$	32,62 \$	-3,7 %	-7,2 %
Mines, pétrole et gaz	44,76 \$	49,31 \$	10,2 %	6,3 %
Services publics	48,56 \$	48,80 \$	0,5 %	-2,8 %
Construction	33,52 \$	35,24 \$	5,1 %	1,8 %
Fabrication de biens durables	31,60 \$	33,45 \$	5,8 %	2,4 %
Fabrication de biens non durables	29,61 \$	32,19 \$	8,7 %	5,0 %
Commerce de gros	33,85 \$	35,36 \$	4,4 %	1,1 %
Commerce de détail	22,19 \$	23,29 \$	5,0 %	1,6 %
Transport et entreposage	30,85 \$	32,79 \$	6,3 %	2,8 %
Finances et assurances	39,89 \$	42,91 \$	7,6 %	4,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	31,89 \$	35,04 \$	9,9 %	6,0 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,42 \$	44,16 \$	4,1 %	0,8 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,77 \$	25,02 \$	1,0 %	-2,2 %
Services éducatifs	39,23 \$	40,13 \$	2,3 %	-0,9 %
Soins de santé et assistance sociale	31,20 \$	32,32 \$	3,6 %	0,3 %
Information, culture et loisirs	30,37 \$	29,94 \$	-1,4 %	-4,8 %
Hébergement et services de restauration	18,73 \$	19,71 \$	5,2 %	1,9 %
Autres services	27,76 \$	29,44 \$	6,0 %	2,6 %
Administration publique	39,77 \$	42,21 \$	6,1 %	2,7 %

L'analyse comparative des augmentations annuelles des salaires horaires entre les secteurs d'activité pour le mois d'août révèle des différences marquées, certains secteurs comme l'industrie minière, pétrolière et gazière dépassant largement le taux d'inflation (+10,2 %), tandis que d'autres comme les services d'enseignement (+2,3 %) et l'information, la culture et les loisirs (-1,4 %) continuent d'accuser un retard en termes réels, et parfois nominaux.

Ces derniers mois, les niveaux d'emploi ont fait preuve d'une grande volatilité dans certains secteurs d'activité. Après un déclin de près de 45 000 emplois, l'industrie de la construction en a récupéré près de 34 000 en août. Dans le même temps, 52 000 emplois ont été créés dans les services professionnels, scientifiques et techniques, après une perte de 10 000 emplois en juillet.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juillet à août 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-2 500	
Agriculture	-10 500	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		5 300
Services publics	-1 600	
Construction		33 800
Fabrication	-29 500	
SECTEUR DES SERVICES		42 400
Commerce de gros et de détail		8 000
Transport et entreposage		12 700
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-16 300	
Services professionnels, scientifiques et techniques		52 100
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien		8 200
Services d'enseignement	-44 200	
Soins de santé et assistance sociale		2 300
Information, culture et loisirs		2 300
Services d'hébergement et de restauration	-500	
Autres services (sauf les administrations publiques)		20 900
Administrations publiques	-3 000	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org